

ACTIVITÉS CRÉATRICES • FRANÇAIS • ALLEMAND • GÉOGRAPHIE
CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT
FRANÇAIS • ALLEMAND • GÉOGRAPHIE
PLAN D'ÉTUDES • MATHÉMATIQUE CDM
JEUX DIDACTIQUES • CASSETTES • CHANT
CD-ROM • VIDÉO • HISTOIRE • MUSIQUE
SCIENCES • CHANT • GÉOGRAPHIE • VIDÉO
FRANÇAIS • ACTIVITÉS CRÉATRICES
CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT

MATHÉMATIQUE CDM • PLAN D'ÉTUDES
CHANT • CASSETTES • JEUX DIDACTIQUES
MUSIQUE • HISTOIRE • VIDÉO • CD-ROM
VIDÉO • GÉOGRAPHIE • SCIENCES • CHANT
FRANÇAIS • ACTIVITÉS CRÉATRICES
CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT
GÉOGRAPHIE • FRANÇAIS • ALLEMAND

MATHÉMATIQUE CDM • PLAN D'ÉTUDES
CHANT • CASSETTES • JEUX DIDACTIQUES
MUSIQUE • HISTOIRE • VIDÉO • CD-ROM
VIDÉO • GÉOGRAPHIE • SCIENCES • CHANT
FRANÇAIS • ACTIVITÉS CRÉATRICES
CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT
GÉOGRAPHIE • FRANÇAIS • ALLEMAND

MATHÉMATIQUE CDM • PLAN D'ÉTUDES
CHANT • CASSETTES • JEUX DIDACTIQUES
MUSIQUE • HISTOIRE • VIDÉO • CD-ROM
VIDÉO • GÉOGRAPHIE • SCIENCES • CHANT
FRANÇAIS • ACTIVITÉS CRÉATRICES
CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT
GÉOGRAPHIE • FRANÇAIS • ALLEMAND

MATHÉMATIQUE CDM • PLAN D'ÉTUDES
CHANT • CASSETTES • JEUX DIDACTIQUES
MUSIQUE • HISTOIRE • VIDÉO • CD-ROM
VIDÉO • GÉOGRAPHIE • SCIENCES • CHANT



OFFICE ROMAND DES ÉDITIONS SCOLAIRES



OFFICE ROMAND
DES ÉDITIONS SCOLAIRES

Sommaire

	AVANT-PROPOS	3
CHAPITRE I	La naissance de l'Office romand des éditions scolaires (OR)	4
II	L'OR, ses missions	6
III	L'OR et la réalisation des moyens d'enseignement	8
IV	Les partenaires de l'OR	10
V	Le catalogue romand (CATARO): un mariage entre les puces et les livres	12
VI	Le Fonds romand des éditions scolaires et la répartition économique intercantonale	14
VII	La Commission de surveillance du Fonds romand des éditions scolaires (CSFR)	16
VIII	L'OR, quel avenir?	18
IX	Les réalisations de l'OR de 1971 à 2001	20
X	Liste des membres de l'OR et périodicité des tâches	22
	ANNEXES	26

Edition et réalisation:

© Office romand des éditions scolaires (OR), 2002

Ont collaboré à la rédaction de cette plaquette: MM. Etienne Beuret (JU), Jean Carrard (VD), Yves Croisier (VD), Ferdinand Cusin (GE), Willy Debély (NE), Robert Devaud (FR), Théo Mahler (GE), Jean-Pierre Salamin (VS), Francis Steulet (BE), René Vonlanthen (FR).

Imprimé en Suisse romande

ISBN 2-88451-035-4

Avant-propos

L'OR, maillon important de la Coordination scolaire romande

S'il est un lieu où tradition et modernité se côtoient, c'est bien l'école. Tradition – parce que, dans la relation pédagogique et la transmission du savoir, la personne et la qualité de l'enseignant ont toujours été le facteur primordial; modernité – parce que les techniques, elles, évoluent et que les moyens d'enseignement doivent s'adapter. C'est un précieux privilège pour l'Office romand des éditions scolaires (OR) que de se trouver au confluent du savoir-être et du savoir-faire. C'est aussi un honneur et un plaisir que d'avoir participé à l'éclosion de ce bel instrument pendant trente années.

Honneur d'abord, par rapport à toute tâche accomplie par nos prédécesseurs et aux développements constants d'un Office bien modeste à l'origine; plaisir ensuite, parce qu'un tel anniversaire se fête. Nous sommes heureux de «marquer le passage» par l'édition de la présente et modeste plaquette qui nous fera mieux connaître. Mais qui dit honneur et plaisir dit également conscience des responsabilités: pas seulement à l'égard de la qualité et du meilleur coût des

moyens d'enseignement, mais aussi par rapport à la nécessité de maintenir à l'OR son caractère de service public.

Il s'agit encore d'assurer la cohabitation harmonieuse des forces et d'assumer des obligations parfois contradictoires mais complémentaires.

On constate donc que l'OR, dans son rôle de charnière entre des partenaires divers, a une double tâche: maintenir le contact avec les instances dirigeantes de l'école de manière à être toujours au fait des options pédagogiques génératrices de besoins en matériel; maintenir le contact avec les fournisseurs de manière à maîtriser les techniques de production en constante mutation.

Notre mission est de contribuer à mettre à disposition des élèves un matériel bien conçu et attrayant. Pour l'OR et ses membres, cette noble tâche les incite à persévérer sur la voie de la tradition et de la modernité.

La naissance de l'Office romand des éditions scolaires (OR)

Evoquer la naissance de l'Office romand des éditions scolaires (OR) n'est pas chose aisée. Loin d'être spontanée, elle est précédée d'une longue gestation. Aucune pièce officielle n'étant en notre possession, il nous est très difficile de la reconstituer avec exactitude. Si nos souvenirs ne nous trahissent pas trop, voici néanmoins quelques éléments.

En 1951, à Lugano, après avoir pris part à la première assemblée générale de l'Association suisse des économistes (actuellement ASV), nous prenons tout de suite conscience des difficultés considérables à surmonter pour effectuer, dans le cadre national, des actions pratiques, efficaces et coordonnées. Aussi, l'idée de créer un groupe romand des économistes (membres moins nombreux, même langue, etc.) se fait jour.

A l'époque, seul économiste cantonal avec Zurich, Genève a la responsabilité non seulement des fournitures scolaires mais aussi de celles qui sont

destinées à l'administration publique. Cela explique que le 5 juillet 1952 est créé un groupe baptisé GRACE (Groupe romand des administrateurs cantonaux d'économistes). Dès lors, ce groupe se réunit une fois l'an et réalise des achats groupés aussi bien pour l'administration que pour le secteur scolaire.

En 1962, la nécessité de scinder le groupe en deux entités différentes se fait évident. C'est ainsi que naît à Lausanne un second groupe de travail, le Groupe romand des fournitures scolaires, appelé GRAFOUS; l'autre groupe poursuivant son activité sous le nom de GRECO (Groupe romand des économistes). Les deux groupes fonctionnent à satisfaction, procurant aux cantons de très importantes économies.

Le 14 juin 1963, la Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin ratifie la création d'une «Commission romande des manuels sco-

laire» composée des préposés cantonaux aux fournitures scolaires.

Alors que le GRECO poursuit inlassablement son travail, l'autre groupe se voit confronté de plus en plus à des problèmes d'édition et doit dès lors collaborer avec les représentants des Départements de l'instruction publique ainsi qu'avec les auteurs des nouveaux moyens d'enseignement. Le 30 mai 1969 est créé l'Institut romand de documentation pédagogique (IRDP), et le GRAFOUS, parfaitement indépendant jusqu'alors, voit apparaître en ses rangs, non sans une certaine tension, son représentant Adrien Perrot. Cette tension sera bientôt apaisée grâce à l'intelligence et aux qualités humaines de ce dernier.

Le 30 septembre 1971, la COROME (Commission romande des moyens d'enseignement) voit le jour et poursuit l'œuvre coordinatrice des programmes et des moyens d'enseignement au niveau des Départements romands de l'instruction publique.

Après les deux séances du GRAFOUS du premier semestre, ses membres se réunissent à Savièse le 6 juillet 1971 pour la première fois – et c'est historique! – en qualité de délégués du nouvel Office romand (OR) dont les statuts viennent d'être adoptés par la Conférence des chefs de Départements. Pas moins de vingt années sont ainsi nécessaires avant de voir naître l'Office romand des éditions scolaires!

Les responsables des éditions et des fournitures scolaires de la Suisse romande (y compris Berne avec sa Librairie de l'Etat) jouent un rôle essentiel au niveau de la coordination scolaire romande. Chargés de l'exécution matérielle des moyens d'enseignement ou de leur achat, ils doivent le faire dans un esprit d'efficacité et d'économie tout en maintenant un contact très étroit avec les Départements et les auteurs des nouveaux moyens. Une tâche délicate pour laquelle une certaine reconnaissance doit leur être acquise.



100^e séance – Les Haudères 1985

L'OR, ses missions

Jusqu'à la fin des années soixante les cantons éditaient leurs propres ouvrages scolaires sans se soucier des besoins de leurs voisins romands, mis à part quelques timides tentatives de collaboration entre deux cantons. L'esprit créatif de chacun n'était entravé ni par une conjoncture économique difficile, ni par les coûts de réalisation. Au contraire, l'esprit d'indépendance cantonale en matière scolaire favorisait la créativité des auteurs locaux. Le brassage des populations étant insignifiant, la collaboration intercantonale romande n'était pas perçue comme une nécessité, d'autant plus que les autorités des Etats romands étaient largement persuadées que seul un matériel scolaire indigène correspondait aux besoins de son école et à la mentalité de sa population.

En trente ans, les choses ont certes beaucoup évolué, mais la Coordination romande reste à la recherche d'une situation satisfaisante pour tous. La négociation, la tolérance, la patience restent plus que jamais d'actualité.

L'Office romand des éditions scolaires (OR) (cf. page 28) regroupe les responsables cantonaux des éditions scolaires. Il est chargé de la réalisation technique des moyens d'enseignement à des conditions financières optimales, dans des délais qui coïncident en principe avec la rentrée scolaire. L'OR ne se préoccupe pas des aspects pédagogiques.

Chaque canton reçoit sa part de réalisations en fonction de son pouvoir d'achat. Lors d'appels d'offres, le canton réalisateur est soumis à une comparaison des prix par un autre canton qui présente une «offre de contrôle». L'Office romand des éditions scolaires collabore aussi avec les éditeurs privés qui réalisent des ouvrages scolaires sur le plan romand.

Si la mission principale de l'OR est de réaliser des moyens d'enseignement pour les écoles de toute la Suisse francophone, il favorise également des créations propres à deux ou trois can-

tons. Toutes les réalisations de moyens d'enseignement sont totalement distribuées dans les cantons preneurs en fonction de leurs besoins.

Les membres de l'OR sont en outre chargés d'équiper les écoles publiques et privées en moyens d'enseignement tout au long de l'année. Ils sont également responsables de la gestion des stocks et de la facturation des livraisons (système différent dans chaque canton). En fin de vie des ouvrages ou avant une réédition et sur la base du CATARO, les membres de l'OR veillent à répartir entre cantons les stocks existants afin d'éviter au maximum toute destruction de livres scolaires devenus obsolètes.

Enfin, les membres de l'OR, au travers de leurs acquisitions cantonales, approvisionnent le Fonds romand des éditions scolaires, dont la gestion leur a été attribuée. Ce fonds est destiné à de nouvelles réalisations d'ouvrages romands.



L'OR et la réalisation des moyens d'enseignement

Le corps enseignant d'un degré déterminé, ou d'une branche d'enseignement particulière, a besoin des ouvrages pédagogiques adéquats pour assurer un enseignement efficace. Il est d'autant plus satisfait quand il peut prendre une part active à la réalisation que lui offre le dispositif d'élaboration et de production des moyens d'enseignement COROME, OR, etc.

Disposer de son propre moyen d'édition est, pour la Suisse romande, la seule manière de gagner une certaine indépendance au sein du marché des moyens d'enseignement et d'en garantir la neutralité mais également la qualité. Les objectifs fixés par les plans d'études romands régissant l'école obligatoire nécessitent une concertation et une production des moyens d'enseignement ad hoc. L'édition d'un moyen d'enseignement comporte plusieurs phases (cf. page 9) et une répartition commune des tâches lors de la conception et de la réalisation des moyens d'enseignement ne peut être que

bénéfique pour tous les acteurs concernés, auteurs, corps enseignant et finalement, les principaux à ne pas oublier: les élèves.

Les premières réalisations communes, au début des années septante, consistèrent en l'édition des ouvrages de mathématiques des 1^{re} à 4^e années. Par décision des Directions cantonales de l'instruction publique, ces moyens d'enseignement avaient été déclarés obligatoires pour l'école publique. Pour la production, une répartition entre les cantons de Fribourg, Genève, Valais et Vaud fut effectuée. Le canton de Neuchâtel se vit attribuer la production des jeux de mathématiques, alors que le canton de Berne était chargé de la réalisation du Plan d'études romand 1 à 4. L'attribution se faisait sur la base d'offres des entreprises graphiques (papier, composition, graphisme, lithos, impression et reliure).

Par la suite, les moyens d'enseignement du chant, de l'allemand, du français et des activités

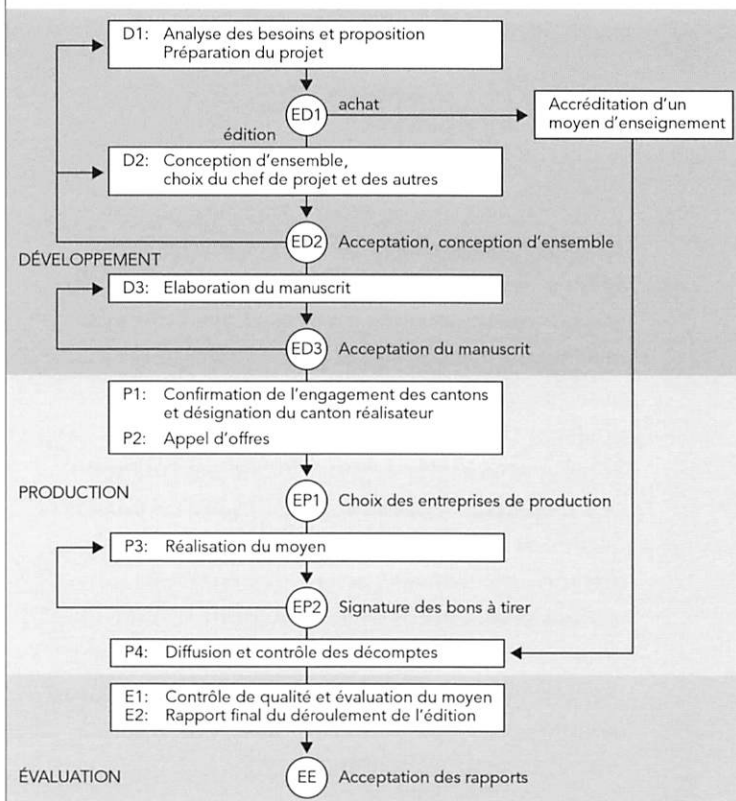
créatrices furent successivement réalisés, ainsi que des adaptations ou des réimpressions d'ouvrages existants, avec répartition des travaux entre les membres de l'OR, celle-ci toujours effectuée sur la base des offres comparées à celles d'un autre canton fonctionnant comme office de contrôle. Ce système efficace fit ses preuves au fil des ans. Il faut relever qu'en répartissant les travaux dans les entreprises graphiques de Romandie, l'OR se révéla un partenaire important et apprécié de l'industrie privée.

L'Office romand des éditions scolaires n'a pas effectué qu'un travail de production, sa mission principale. Il a fonctionné également comme distributeur dans les écoles, par l'entremise de ses membres. Il a également participé à plusieurs expositions de moyens d'enseignement.

Depuis quelques années, le fonctionnement de l'école suscite des réflexions. Il est donc normal que les moyens d'enseignement bénéficient de la même attention novatrice et que leur conception, leur présentation et leur utilisation soient soumises à des changements et à des innovations. Dans le futur, il est évident qu'ils évolueront en fonction de l'importance qui leur sera attribuée, ou de la fonction qu'ils rempliront dans les processus d'enseignement et d'apprentissage.

Quelle qu'en soit l'évolution, l'Office romand des éditions scolaires a assumé et assume encore une belle et noble mission: servir l'école, ses acteurs et ses partenaires.

Phases de l'édition d'un moyen d'enseignement



or/rv 2001

Les partenaires de l'OR

L'Office romand des éditions scolaires est au service des autorités scolaires, responsables de fournir aux écoles des moyens d'enseignement et d'apprentissage appropriés. L'OR est en quelque sorte le spécialiste technique de l'impression des documents, le gestionnaire du Fonds romand des éditions scolaires, l'analyste des besoins en supports didactiques de tous genres et le distributeur et le gérant du stock des moyens réalisés par la Coordination romande, à l'intention des élèves et des enseignants. Au vu de ses divers rôles, les partenaires de l'OR ne peuvent être que nombreux, variés et évolutifs en fonction des modalités de production des ouvrages romands.

Le premier partenaire officiel de l'OR fut le Service des moyens d'enseignement implanté, en 1971, au sein de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique (IRDp). Ce Service a la mission d'assurer l'information et la coordination de tous les organes concernés



par les moyens d'enseignement, notamment les CORMEP et CORMES, les deux Commissions romandes des moyens d'enseignement créées l'une pour le primaire et l'autre pour le secondaire, puis avec la COROME, Commission romande des moyens d'enseignement, au moment de la fusion des CORMEP et CORMES en 1976: enseignants, responsables d'associations, chefs de service de l'enseignement, inspecteurs scolaires, directeurs d'écoles regroupés dans la COROME devinrent les commanditaires de l'OR.

Quand la CDIP-SR+TI chargea le Service des moyens d'enseignement de prendre contact avec l'Association suisse des éditeurs de langue française (ASELF) pour lui proposer une éventuelle collaboration dans la recherche et la mise à disposition des écoles de moyens d'enseignement, l'OR rencontra de nouveaux interlocuteurs. Les contacts régulièrement entretenus avec l'ASELF permirent de conclure des achats de quantité à des prix intéressants. Cette collaboration perdure

dans l'acquisition des ouvrages ne dépendant pas directement de la coordination, mais nécessaires à l'enseignement, comme les dictionnaires, des documents pour l'enseignement des branches éducatives et culturelles, ...

L'OR établit également des ponts entre éditeurs romands et Suisse alémanique au travers de l'Interkantonale Lehrmittelzentrale (ILZ) notamment pour la réalisation d'ouvrages d'économie familiale et de géographie.

Chaque réalisation d'ouvrage entraîna son lot de nouvelles connaissances. Les commissions de rédaction déléguèrent en général un ou plusieurs de leurs membres pour suivre l'évolution de la mise en pages des manuscrits produits, autant de moments favorables pour s'enrichir mutuellement par des approches différentes du document didactique. L'illustration des textes assurée par des graphistes ou des dessinateurs professionnels (cf. pages 15 et 17) du canton réalisateur permit à l'OR de connaître un riche pan culturel du pays ainsi que de nombreux artistes.

L'évolution de la conception du moyen d'enseignement en moyen d'apprentissage a élargi le cercle des partenaires de l'OR. Les ouvrages scolaires devenant dossiers, classeurs, fichiers, supports informatisés, les fournisseurs de papier, les imprimeurs et les relieurs de Suisse romande, principaux associés de l'OR jusque-là, furent rejoints par des informaticiens, des diffuseurs et des créateurs de jeux et de supports didactiques.

Au moment des grandes réalisations romandes, dans les années 1990, l'OR se lança dans le marketing et la publicité en présentant les productions de la Coordination romande dans les grandes expositions consacrées aux livres et aux moyens d'enseignement. Ainsi, l'ouverture sur le marché, au travers de Worlddidac, à Bâle, à Zurich ou à Francfort, et du Salon du Livre à Genève, permit de nouer des relations avec des diffuseurs d'autres pays ou avec des fournisseurs intéressants, tout en élargissant le cercle des personnes appréciant la qualité des ouvrages présentés ainsi que leurs réalisateurs: les arts graphiques de la Suisse romande.

Le transfert du secrétariat de la Coordination romande de Lausanne à Neuchâtel amena de nouveaux partenaires à l'OR et des changements dans le mode de collaboration de la réalisation des ouvrages, par le rattachement de tout le dispositif d'élaboration des ouvrages scolaires au secrétariat général de la Coordination romande.

De sa fondation à ce jour, les partenaires de l'OR ont constamment évolué. Ils évolueront encore dans un avenir proche. L'OR, quelle qu'en soit la forme, restera cependant l'interlocuteur privilégié entre les autorités scolaires cantonales et celles de la Suisse romande pour assurer aux élèves les ouvrages d'apprentissage dont ils ont besoin et aux enseignants les moyens d'enseignement adéquats.



Le catalogue romand (CATARO): un mariage entre les puces et les livres

Qui pourrait me fournir 250 exemplaires de la méthodologie Math 1P? ... Je dois réimprimer le livre de lecture pour les 3P, qui a besoin de réapprovisionner son stock? ...

Dès le début de la création de l'OR, ce type de question a été l'occasion de nombreux contacts réguliers entre les membres. En trente ans, nous sommes passés d'un mode de gestion «papier - crayon» à la création d'un site Internet: www.cataro.ch

Dans les années nonante, l'arrivée sur le marché des premiers Macintosh de Apple a permis la création d'un premier programme de gestion informatisé. Il avait été développé par l'Office des fournitures scolaires du canton de Vaud. Les Vaudois assuraient la saisie des besoins des cantons, les commandes, toutes les données techniques des ouvrages et les prix. Les contacts entre les membres se déroulaient principalement par téléphone ou par téléfax.

En 1994, lors de la création d'une nouvelle application de gestion pour les fournitures du canton de Vaud, un module de gestion des ouvrages romands a été développé. Dès lors, il a assuré la gestion des stocks romands avec l'automatisation du calcul des besoins pour la réalisation de nouveaux ouvrages et la réimpression des existants.

Ce nouveau système était certes plus performant, mais ne permettait pas aux «non-Vaudois» une consultation en ligne des données (prix, stocks disponibles). Nous restions dans un mode de fonctionnement où le papier, le téléphone ou le téléfax continuaient à régner en maîtres. Chaque canton devant obligatoirement adresser ses demandes de renseignements au gestionnaire du CATARO.

Le développement des réseaux informatiques et l'accès au courrier électronique pour tous les membres de l'OR ont permis, dès 1998, de son-

ger très sérieusement au développement d'un site Internet pour la gestion du CATARO.

Un mandat de développement a été confié à la société Icare à Sierre. Une fois le devis approuvé par les instances romandes, le développement a été très rapide, l'entier des données existantes sur l'application vaudoise ayant pu être repris dans la nouvelle base. Dans le courant de l'année 2000, l'application était opérationnelle.

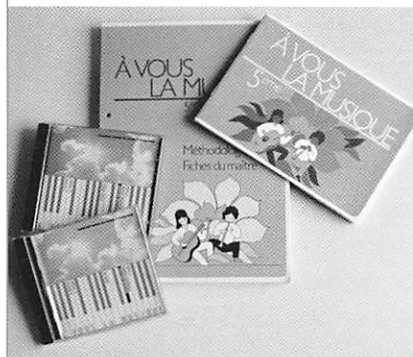
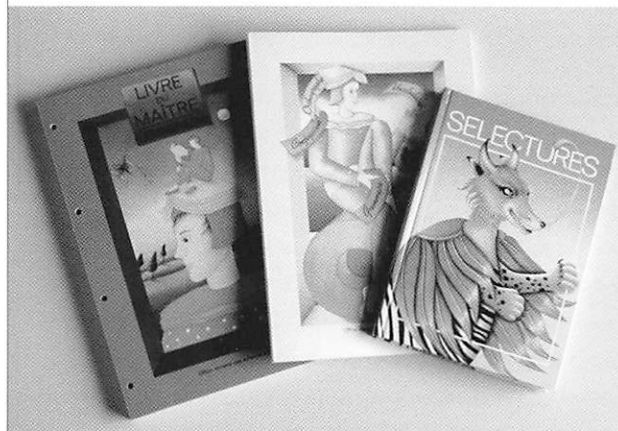
Si la responsabilité de la gestion de base est restée au canton de Vaud (création des articles, ajout des données relatives aux prix, commentaires divers), chaque canton partenaire est devenu responsable de la mise à jour régulière des données relatives à ses stocks et à ses besoins pour les prochaines années scolaires (cf. page 26).

Lors des inévitables ruptures de stocks qui rythment notre activité, quelques clics de souris permettent à chacun de connaître les stocks de chaque partenaire et de lui adresser rapidement une commande. Le système de messagerie intégré permet d'adresser rapidement un courrier électronique à tous les membres de l'OR pour solliciter une mise à jour rapide des données des articles.

Le site www.cataro.ch n'est accessible qu'aux membres de l'OR et au secrétariat général de la CIIP. Il permet de prévoir une responsabilité «tournante» de sa gestion. La société Icare

continue à assurer le mandat de «webmaster»: hébergement du site, sauvegarde des données.

Les quelques défauts de jeunesse de l'application ont été corrigés au cours de la première année d'utilisation. Le site fonctionne actuellement à la satisfaction de tous les utilisateurs.



Le Fonds romand des éditions scolaires et la répartition économique intercantonale

Aux origines de la Coordination romande, le financement des productions était assuré par le canton désigné réalisateur par l'Office romand des éditions scolaires (OR). Il devait avancer les sommes lui permettant de réaliser le nouveau moyen d'enseignement. Il jouait au banquier pour les divers partenaires de la Coordination romande! Les cantons, sur la base de leurs engagements et de leurs commandes, remboursaient ensuite leurs parts respectives.

Le nombre croissant des ouvrages édités, le retard dans les paiements, l'accumulation des intérêts et les montants à avancer pour la conception et l'élaboration des ouvrages (salaires des enseignants déchargés) ont amené l'OR à imaginer un pot commun alimenté par les achats des cantons mais également par le bénéfice retiré des réimpressions successives, notamment des fiches de l'élève non transmissibles. Ce pot commun devait pouvoir assurer le financement

de 2 ou 3 ouvrages en cours d'élaboration, sans avoir recours aux ressources cantonales.

Ainsi, en 1974, la CDIP décidait la création du Fonds romand des éditions scolaires et chargeait l'OR de la gestion et de la comptabilité de ce Fonds. Il a plus que jamais sa raison d'être dans la forme voulue par ses fondateurs.

Le Fonds romand des éditions scolaires a été soumis depuis toujours à un règlement et ses comptes sont contrôlés par le Service financier du canton siège de la comptabilité et approuvés par la Commission de surveillance du Fonds romand (CSFR).

La répartition économique intercantonale

Dès la création du Fonds romand des éditions scolaires, la répartition économique intercantonale a été mise en œuvre afin d'être équitable

financièrement envers les différents cantons preneurs de manuels romands.

La Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin vouait une attention particulière à une répartition économique équitable entre cantons participant à la Coordination scolaire romande. L'article 19, consacré à la répartition des travaux, ancre ce principe dans les prescriptions générales de 1975 et 1985 concernant les éditions scolaires et la création de moyens d'enseignement sur le plan romand.

«Aujourd'hui encore, les nouveaux moyens romands sont réalisés strictement par les cantons qui ont des résultats positifs de leurs achats (cf. page 27) à l'Office romand des éditions scolaires dans la mesure où les offres des prestations des différents fournisseurs (dessinateurs, graphistes, papier, imprimeurs, relieurs) sont comparables aussi bien pour leur qualité que pour leur coût financier.»

L'Office romand fête ses trente ans. Par la vision et la clairvoyance de ses différents membres, il résiste avec force et dynamisme à l'usure du temps.



D'après Méthodologie, Mathématiques 5^e

La Commission de surveillance du Fonds romand des éditions scolaires (CSFR)

Cette Commission a été créée en 1985 en raison des difficultés d'ordre financier du Fonds romand des éditions scolaires.

En effet, de nombreux moyens d'enseignement avaient été mis en chantier, provoquant des dépenses importantes et créant ainsi un manque de disponibilités financières. Il a été nécessaire de faire appel à des avances cantonales pour pouvoir effectuer la réalisation de ces moyens.

Il n'était pas question de se substituer aux contrôles de type fiduciaire effectués chaque année par les services de contrôle financiers du canton dans lequel travaillait le trésorier du Fonds romand, mais de porter un regard critique sur la gestion elle-même de ce fonds.

Dans un premier temps, cela a perturbé la bonne marche des affaires et des conflits de compétences ont surgi, créant des difficultés dues davantage à un manque de compréhension des tâches

de chacun, voire des réalités économiques (par ex. allègement des frais d'auteurs), que des conflits de personnes.

Mais, sous la présidence de M. Robert Gerbex, secrétaire général de la Coordination romande, la Commission de surveillance du Fonds romand des éditions scolaires (CSFR) a trouvé sa justification et sa réelle utilité en se fixant des objectifs et des compétences spécifiques, telles que:

- fixation de la politique des prix des moyens d'enseignement;
- élaboration d'un budget annuel des dépenses et des recettes;
- ratification des prix de vente des moyens d'enseignement proposés par l'Office romand des éditions scolaires (OR) (qui devait impérativement répondre aux objectifs de la politique des prix);

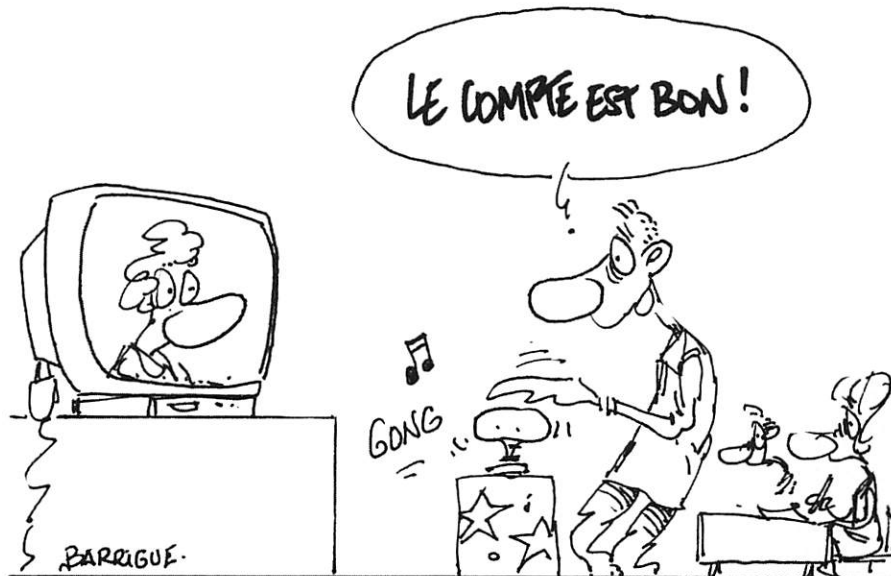
- définition et approbation de la politique de gestion des fonds et des placements;
- approbation des comptes annuels après leur acceptation par l'OR.

Après cela, toutes les phases des différentes réalisations (conception, rédaction, illustration, mise en pages, impression, reliure, distribution et stockage) ont pu se faire dans une grande sérénité et avec beaucoup d'efficacité.

Des discussions importantes, parfois très vives, se tenaient lors de l'élaboration de la politique

des prix et des budgets; ensuite, il ne s'agissait plus que d'additionner des coûts et des recettes, simple arithmétique comptable!

Il faut souligner l'excellente collaboration qui s'était instaurée, au fil des années, avec les présidents de la COROME: Adrien Perrot, Jean-Pierre Rausis, Cosimo Nocera et Irène Cornali-Engel, ainsi qu'avec les collaborateurs scientifiques du Service des moyens d'enseignement de l'IRD, notamment Maurice Bettex, collaboration qui s'est achevée avec la suppression dudit Service et le transfert des responsabilités au secrétariat général de la CIIP.



L'OR, quel avenir?

Après trente ans de bons et loyaux services à la réalisation d'ouvrages d'enseignement et d'apprentissage, à leur mise à disposition des classes de la Suisse romande et à la gestion du Fonds romand des éditions scolaires, l'avenir de l'OR peut être envisagé avec beaucoup de sérénité: un organe de centralisation des besoins cantonaux, de coordination des commandes romandes, de compensation de stocks et de réalisation de documents non diffusés par des éditeurs privés existera toujours dans une forme institutionnalisée de collaboration intercantonale.

Des études sont en cours en Suisse romande, inspirées depuis quelques années par le néolibéralisme économique, pour redéfinir les processus et les structures de conception, d'élaboration, de réalisation ou d'édition, ainsi que de la distribution des ouvrages scolaires destinés aux enseignants et aux élèves des cantons associés à l'harmonisation de l'enseignement de la scolarité obligatoire en Suisse romande. Les réflexions

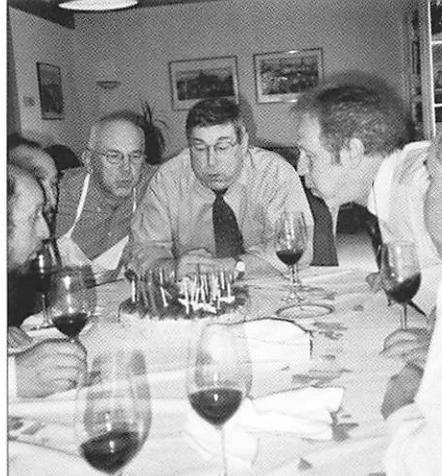
se fondent en partie sur la nouvelle réglementation sur les marchés publics, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1999; certaines observations critiques sont tirées des expériences faites jusqu'à ce jour dans la mise à disposition des classes des ouvrages pédagogiques et didactiques adéquats; certaines cogitations tendent à une application plus jacobine des principes de collaboration en souhaitant une centralisation des activités mises en place par la coordination scolaire romande.

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a adopté, en mars 2002, une «politique de collaboration intercantonale en matière de moyens d'enseignement» qui conduira à un réaménagement important de tous les dispositifs des moyens d'enseignement romands, en principe dès la fin 2002.

La dénomination de l'OR, Office romand des éditions et du matériel scolaires, pose quelques

problèmes aux individus soucieux de la définition précise des institutions. Ce fait peut être compréhensible, car les personnes qui composent cet office représentent la «Conférence» ou une «Commission» de responsables des éditions scolaires cantonales ou des centrales d'achat ou encore d'économats cantonaux, voire de dépôts d'ouvrages scolaires...; il y a presque autant de dénominations différentes que de cantons romands. Si le nom de l'OR devait changer, cela n'aurait pas beaucoup d'importance, dans la mesure où le nouveau reste dynamique et recouvre la réalité quotidienne des activités multiples des responsables cantonaux jouant les rôles de concepteur, de réalisateur, de coéditeur, de gestionnaire et de distributeur d'ouvrages scolaires. Chaque centre cantonal a non seulement diffusé des ouvrages romands, mais a édité des collections de documents cantonaux, par exemple pour l'enseignement et l'apprentissage de la «Connaissance de l'Environnement» (années 80 à 90) ou coédité avec d'autres cantons ou des éditeurs privés des ouvrages spécifiques comme, *Education civique* (Fribourg, Valais, 2002), *Mathématiques* (Berne, Valais, 1990) ainsi que *Histoire* et *Sciences* pour le Cycle d'orientation (Valais, Ed. Belin, 2002)...

L'OR, en dépit des nouvelles réglementations annoncées depuis quelques années, a encore un bel avenir devant lui, même si son appellation devait changer: un organe intercantonal est nécessaire pour analyser les besoins, coordonner



30 bougies,
quel souffle...

les commandes, rééditer des ouvrages, gérer les stocks, quand cela est indispensable, et distribuer les documents aux écoles, élèves et maîtres de la scolarité obligatoire. Une institution parallèle intercantonale réunit les mêmes responsables que l'OR, soit le GRAFOUS, le Groupe romand d'achat de fournitures scolaires, qui acquiert, selon les principes des marchés publics, les documents ou matériel qui ne sont pas fournis par la Coordination romande: dictionnaires, ouvrages communs à plusieurs cantons, cahiers, papier, gommes, crayons...; l'unité et la quantité permettent un approvisionnement annuel des écoliers au meilleur prix, en évitant des coûts de stockage, comme le pratiquent de plus en plus les maisons d'éditions ou les entreprises. Le GRAFOUS pourrait devenir le «Groupe de réalisation et d'achat des fournitures scolaires (livres, CD-ROM, cassettes, dictionnaires...), dans la perspective du maintien d'un service de qualité aux partenaires et acteurs de l'école de la Suisse romande.

Les réalisations de l'OR de 1971 à 2001

éditées par COROME (173 ouvrages et jeux)

Disciplines: Titres:

Plan d'études	1 ^{re} année à 4 ^e année (1972) 5 ^e et 6 ^e années (1979) 1 ^{re} année à 6 ^e année - Le Gap (1989) De mathématiques degrés 1 - 6 (1997)
Français	Maîtrise du français (1978) 2 ^e - Comme tu voudras Notices méthodologiques (1989) 2 ^e - Comme tu voudras - Livre de l'élève (1989) 3 ^e - Fiches de l'élève Lecture-Vocabulaire- Conj. (1985) 3 ^e - Fiches de l'élève Orthographe-Grammaire 3 ^e - Livre du maître 3 ^e - Livre de l'élève - Aux mille et un mots 4 ^e - Fiches de l'élève Conjugaison-Grammaire (1986) 4 ^e - Fiches de l'élève Orthographe-Vocabulaire 4 ^e - Livre du maître 4 ^e - Livre de l'élève - A fleurs de mots 4 ^e - Fichier de classe Exercices 4 ^e - Fichier de classe Corrigé 5 ^e - Fiches de l'élève (1987) 5 ^e - Livre du maître 5 ^e - Livre de l'élève - Sélectures 5 ^e - Fichier de classe Exercices 5 ^e - Fichier de classe Corrigé 6 ^e - Fiches de l'élève (1988) 6 ^e - Livre du maître 6 ^e - Livre de l'élève - Au fil des textes 6 ^e - Fichier de classe Exercices 6 ^e - Fichier de classe Corrigé 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années: Mémento (1990) CDM 2 ^e à 6 ^e - Clés d'utilisation (1990)

Mathématiques	1P - Fiches de l'élève (1979) 1P - Méthodologie - Commentaires (1979) 2P - Fiches de l'élève (1980) 2P - Méthodologie - Commentaires (1980) 3P - Fiches de l'élève (1982) 3P - Méthodologie - Commentaires (1982) 4P - Fiches de l'élève (1983) 4P - Méthodologie - Commentaires (1983) 5 ^e - Fiches de l'élève (1984) 5 ^e - Manuel de l'élève (1984) 5 ^e - Méthodologie - Commentaires (1984) 6 ^e - Fiches de l'élève (1984/5) 6 ^e - Manuel de l'élève (1984/5) 6 ^e - Méthodologie - Commentaires (1985)
----------------------	--

CDM - Classes à degrés multiples
Fichier de classe (1985)
Brochure méthodologique (1985)
Fiches techniques: 6 fascicules 1P - 6P (1985)

**Introduction aux nouveaux moyens -
Compter avec les élèves (1996)**

- 1^{re} - Fichier de l'élève - **nouvelle édition (1996)**
- 1^{re} - Fichier de classe (1996)
- 1^{re} - Livre du maître (1996)
- 1^{re} - Matériel de classe - 13 jeux (1996)
- 2^e - Fichier de l'élève (1997)
- 2^e - Fichier de classe (1997)
- 2^e - Livre du maître (1997)
- 2^e - Matériel de classe - 6 jeux (1997)
- 3^e - Fichier de l'élève (1998)
- 3^e - Livre de l'élève (1998)
- 3^e - Livre du maître (1998)
- 3^e - Fiches et matériel de classe - 13 jeux (1998)

- 4° - Fichier de l'élève (1999)
 - 4° - Livre de l'élève (1999)
 - 4° - Livre du maître (1999)
 - 4° - Fiches et matériel de classe (1999)
Volet informatisé Math 1P à 4P (Mac/PC)
 - 5° - Fichier de l'élève (2001)
 - 5° - Livre de l'élève (2001)
 - 5° - Méthodologie - Commentaires (2001)
 - 6° - Fichier de l'élève (2002)
 - 6° - Livre de l'élève (2002)
 - 6° - Méthodologie - Commentaires (2002)
- Allemand**
- 7° année Unterwegs Deutsch Basis (1987)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes
 - 7° année Unterwegs Deutsch Basis +
Erweiterung (1987)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes
 - 8° année Unterwegs Deutsch Basis (1988)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes
 - 8° année Unterwegs Deutsch Basis +
Erweiterung (1988)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes
 - 9° année Unterwegs Deutsch Basis (1989)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes
 - 9° année Unterwegs Deutsch Basis +
Erweiterung (1989)
 - Schülerbuch
 - Schülerheft
 - Fichier du maître
 - Deux cassettes

- Musique**
- 1^{re} - Méthodologie. Fiches du maître (1985)
 - 1^{re} - Cassettes audio et Ecoute dirigée (1986)
 - 1^{re} - Cassettes chant 1P / 2P. (1988)
 - 2^e - Méthodologie. Fiches du maître (1986)
 - 2^e - Cassettes audio et Ecoute dirigée (1986)
 - 2^e - Notes en herbe: cahier de l'élève (1986)
 - 3^e - Méthodologie. Fiches du maître (1987)
 - 3^e - Notes en herbe: cahier de l'élève (1987)
 - 3^e - Cassettes audio et Ecoute dirigée.
Faces A+B (1987)
 - 3^e - Cassettes audio et Ecoute dirigée.
Faces C+D (1987)
 - 3^e - Cassettes chant 3P / 4P. (1989)
 - 4° - Méthodologie. Fiches du maître (1988)
 - 4° - Notes en herbe: cahier de l'élève (1988)
 - 4° - Cassettes audio et Ecoute dirigée.
Faces A+B (1988)
 - 4° - Cassettes audio et Ecoute dirigée.
Faces C+D (1988)
 - 5° - Méthodologie. Fiches du maître (1982)
 - 5° - Fiches d'audition (1982)
 - 5° - Notes en herbe: cahier de l'élève (1983)
 - 5° - Cassettes Audition (1982)
 - 5° - Cassettes Ecoute dirigée (1983)
 - 5° - Cassettes chant (1982)
 - 6° - Méthodologie. Fiches du maître (1982)
 - 6° - Notes en herbe: cahier de l'élève (1984)
 - 6° - Cassettes N° 1 Ecoute dirigée (1984)
 - 6° - Cassettes N° 2 Audition,
jeu de 2 cassettes (1984)
 - 6° - Cassettes N° 3 Chant (1984)
Fascicules pour classes à deux degrés et plus
(1989): 6 fascicules

Education civique et interculturelle

- Une dimension européenne à l'école (1993)
- Odyssea: Accueil et approches interculturelles
(1994)
- Kaléido: Inventaire sélectif de supports
didactiques (94)

Activités créatrices manuelles

- Filou et Tricotine: ACT I (1986)
- Au fil du temps: Activités créatrices
sur textiles (1988)

Liste des membres de l'OR et périodicité des tâches

Membres de l'Office romand des éditions scolaires (OR):

VOUGA John	NE	de juillet	1971	à décembre	1974	=	3 ans 1/2
CUSIN Ferdinand	GE	de juillet	1971	à mars	1978	=	6 ans 1/2
DEVAUD Robert	FR	de juillet	1971	à janvier	1986	=	15 ans 1/2
BOVEY Henri	VD	de juillet	1971	à janvier	1976	=	4 ans 1/2
DREIER Kurt	BE	de juillet	1971	à novembre	1976	=	5 ans 1/2
BITSCHNAU Jean	VS	de juillet	1971	à mars	1987	=	15 ans 1/2
COLOMB Pierre	NE	de janvier	1975	à octobre	1992	=	17 ans 1/2
CARRARD Jean	VD	de février	1976	à mars	1998	=	22 ans
STEULET Francis	BE	de novembre	1976	à avril	1996	=	19 ans 1/2
HOF Robert	GE	de novembre	1979	à juin	1986	=	6 ans 1/2
BEURET Etienne	JU	de juin	1980	à avril	2002	=	22 ans
VONLANTHEN René	FR	de janvier	1986	à mars	2002	=	16 ans
MAHLER Théodore	GE	de septembre	1986	à juin	1999	=	13 ans
SALAMIN Jean-Pierre	VS	de août	1987	à			
DEBÉLY Willy	NE	de octobre	1992	à			
SCHÜRCH Walter	BE	de mai	1996	à			
CROISIER Yves	VD	de avril	1998	à			
MONNEY Gilles	GE	de décembre	1999	à			
BERGER Marcel	FR	de avril	2002	à			
WERTH GOLAY Françoise	JU	de août	2002	à			
Présidents:							
VOUGA John	NE	de juillet	1971	à décembre	1974	=	3 ans 1/2
CUSIN Ferdinand	GE	de janvier	1975	à décembre	1977	=	3 ans
BITSCHNAU Jean	VS	de mars	1978	à décembre	1980	=	3 ans
CARRARD Jean	VD	de janvier	1981	à avril	1984	=	3 ans
BEURET Etienne	JU	de mai	1984	à juin	1987	=	3 ans
STEULET Francis	BE	de août	1987	à décembre	1990	=	3 ans 1/2
VONLANTHEN René	FR	de janvier	1991	à décembre	1993	=	3 ans
SALAMIN Jean-Pierre	VS	de janvier	1994	à décembre	1996	=	3 ans

DEBELY Willy	NE	de janvier	1997	à décembre	1999	=	3 ans
SALAMIN Jean-Pierre	VS	de janvier	2000	à décembre	2002	=	3 ans
Vice-présidents:							
CUSIN Ferdinand	GE	de juillet	1971	à décembre	1974	=	3 ans 1/2
BOVEY Henri	VD	de janvier	1975	à février	1976	=	1 an
DREIER Kurt	BE	de mars	1976	à novembre	1976	=	6 mois
BITSCHNAU Jean	VS	de novembre	1976	à décembre	1977	=	2 ans
DEVAUD Robert	FR	de janvier	1978	à décembre	1980	=	3 ans
HOF Robert	GE	de janvier	1981	à juin	1987	=	5 ans 1/2
VONLANTHEN René	FR	de août	1987	à décembre	1990	=	3 ans 1/2
BEURET Etienne	JU	de janvier	1991	à avril	2002	=	11 ans
Secrétaires:							
DEVAUD Robert	FR	de juillet	1971	à décembre	1972	=	1 an 1/2
BITSCHNAU Jean	VS	de janvier	1973	à novembre	1976	=	4 ans
COLOMB Pierre	NE	de novembre	1976	à décembre	1980	=	4 ans
BEURET Etienne	JU	de janvier	1981	à avril	1984	=	3 ans
STEULET Francis	BE	de mai	1984	à juin	1987	=	3 ans
MAHLER Théodore	GE	de août	1987	à avril	1990	=	3 ans
SALAMIN Jean-Pierre	VS	de mai	1990	à décembre	1993	=	3 ans 1/2
DEBÉLY Willy	NE	de janvier	1994	à décembre	1996	=	3 ans
VONLANTHEN René	FR	de janvier	1997	à décembre	1999	=	3 ans
CROISIER Yves	VD	de janvier	2000	à décembre	2002	=	3 ans
Trésoriers:							
DEVAUD Robert	FR	de janvier	1971	à décembre	1980	=	9 ans
COLOMB Pierre	NE	de janvier	1981	à avril	1990	=	9 ans 1/2
MAHLER Théodore	GE	de mai	1990	à décembre	1997	=	7 ans 1/2
SCHÜRCH Walter	BE	de janvier	1998	à décembre	1999	=	2 ans
Secrétariat général		de janvier	2000	à décembre	2002	=	3 ans
Délégué(e)s de l'IRDP:							
PERROT Adrien		de septembre	1972	à septembre	1980	=	8 ans
RAUSIS Jean-Pierre		de novembre	1980	à avril	1984	=	3 ans 1/2
NOCERA Cosimo		de mai	1985	à décembre	1989	=	4 ans 1/2
CORNALI-ENGEL Irène		de janvier	1990	à décembre	1997	=	7 ans
BETTEX Maurice		de janvier	1998	à septembre	2001	=	3 ans



**Ferdinand
Cusin (GE)**

Membre fondateur
1971
Président
de 1975 à 1977



**Robert
Devaud (FR)**

Membre fondateur
1971
Trésorier
du Fonds romand
de 1971 à 1980



**Henri
Bovey (VD)**

Membre fondateur
1971



**Kurt
Dreier (BE)**

Membre fondateur
1971



**Jean
Bitschnau (VS)**

Membre fondateur
1971
Président
de 1978 à 1980



**Adrien
Perrot**

Délégué de l'IRDP
de 1972 à 1980



**Pierre
Colomb (NE)**

Trésorier
du Fonds romand
de 1981 à 1990



**Jean
Carrard (VD)**

Président
de 1981 à 1984



**Francis
Steulet (BE)**

Président
de 1987 à 1990



**Robert
Hof (GE)**

Vice-résident
de 1981 à 1987



**Jean-Pierre
Rausis**

Délégué de l'IRDP
de 1980 à 1984



**Etienne
Beuret (JU)**

Président
de 1984 à 1987



**Cosimo
Nocera**

Délégué de l'IRDP
de 1985 à 1989



**René
Vonlanthen (FR)**

Président
de 1991 à 1993



**Théodore
Mahler (GE)**

Trésorier
du Fonds romand
de 1990 à 1997



**Jean-Pierre
Salamin (VS)**

Président
de 1994 à 1996
et de 2000 à 2002



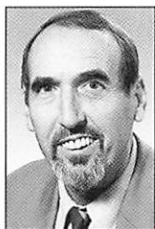
**Irène
Cornali-Engel**

Déléguée de l'IRDP
de 1990 à 1997



**Willy
Debély (NE)**

Président
de 1997 à 1999



**Walter
Schürch (BE)**

Membre
depuis 1996



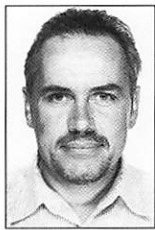
**Maurice
Bettex**

Délégué de l'IRDP
de 1998 à 2001



**Yves
Croisier (VD)**

Membre depuis 1998



**Gilles
Monney (GE)**

Membre depuis 1999



**Marcel
Berger (FR)**

Membre depuis 2002



**Françoise
Werth Golay (JU)**

Membre depuis 2002

Math, Math 1P - fiches élèves - 1996 [\[Retour à la liste \]](#)
[\[Supprimer \]](#) [\[éditer \]](#)

No Cataro : 20052 **Fin d'utilisation prévue :** 2006
No Cantonal : 23566 **Fin d'utilisation confirmée :**
No ISBN : 2-88451-010-9
Forme : fiches **Designation technique :** fiches
Format : Divers **Note permanente :** -
Références : . **Prévisions pour :** 3 période(s)

Historique [\[éditer \]](#)

Année	Editeur	Réalisateur	Tirage	Prix canton	Prix commune	Remarque
1996	OR	GE	80000	11.00	14.30	
1997	OR	GE	74150	11.00	14.30	
1999	OR	VD	50675	11.00	14.30	
2001	OR	VD	50000	6.55	8.50	

Besoins [\[éditer \]](#)

Canton	Mise à jour	03-04	04-05	05-06	Total	Stock	Besoins(-)	Commande
BE	28.9.2001	1000	1000	0	2000	3400	1400	0
FR	25.9.2001	3000	3000	0	6000	6477	477	0
GE	9.10.2001	5200	5200	0	10400	10352	-48	0
JU	18.2.2002	1000	1000	0	2000	2337	337	0
LEP	4.9.2002	0	0	0	0	0	0	0
NE	13.9.2001	2000	2000	0	4000	3664	-336	0
SG	17.10.2000	0	0	0	0	12	12	0
VD	5.8.2002	0	0	0	0	9040	9040	0
VS	28.9.2001	2600	2500	0	5100	4700	-400	0
Total		14800	14700	0	29500	39982	10482	0
Stock		39982	25182	10482				
Réserve		25182	10482	10482				



204^e séance suivie de l'apéritif du 30^e anniversaire (2002).

ÉTAT ET ADRESSES DES MEMBRES DE L'OR AU 1^{er} SEPTEMBRE 2002

Canton de BERNE

Schürch Walter

Éditions scolaires du canton de Berne
Güterstrasse 13
3008 Berne
Tél. 031 380 52 50 – Fax 031 382 52 10
E-mail: walter.schuerch@blmv.ch

Canton de FRIBOURG

Berger Marcel

Office des fournitures et éditions scolaires
Chemin de la Madeleine 1
1763 Granges-Paccot
Tél. 026 305 13 85 – Fax 026 305 13 91
E-mail: ocms.fr@bluewin.ch

Canton de GENÈVE

Monney Gilles

Economat cantonal
Rue des Allobroges 14
1211 Genève 24
Tél. 022 308 96 33 – Fax 022 308 96 01
E-mail: gilles.monney@etat.ge.ch

Canton du JURA

Werth Golay Françoise

Economat cantonal
Rue du 24-Septembre 2
2800 Delémont
Tél. 032 420 50 32 – Fax 032 420 50 31
E-mail: francoise.werth@jura.ch

Canton de NEUCHÂTEL

Debély Willy

Service de l'Economat et du matériel scolaire
Rue des Tunnels 1
2006 Neuchâtel
Tél. 032 889 89 65 – Fax 032 889 62 94
E-mail: willy.debely@ne.ch

Canton du VALAIS

Salamin Jean-Pierre

Unité de recherche et de développement
du système de formation
Rue de Conthey 19
1951 Sion
Tél. 027 606 41 55 – Fax 027 606 41 54
E-mail: jean-pierre.salamin@admin.vs.ch

Canton de VAUD

Croisier Yves

CADEV - Centrale d'achat de l'Etat de Vaud,
section formation scolaire et professionnelle
En Budron B6 - Le Mont
1014 Lausanne
Tél. 021 316 41 70 – Fax 021 316 41 32
E-mail: yves.croisier@sil.vd.ch